

Compte rendu de la réunion du conseil municipal
Du 31 octobre 2016 à 20h

Suite à la convocation en date du 25 octobre 2016, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, se sont réunis à la mairie de Buais-les-Monts « 23 route de le Teilleul » le 31 octobre 2016 à 20h.

Étaient présents :

BOISHY Martine		CHARPENTIER Françoise	COURTEILLE Eric	DESLOGES Gilbert
FERMIN Joëlle	GAOUYAT Claude			GUERIN Ludovic
GUERIN Maryline	HUDSON Patricia			LEBOISNE Sébastien
	LEMOUSSU Joël	LUQUET Philippe	PARIS Jean-Claude	PARIS Solange
PETITPAS Robert				

Pouvoirs (3)

BOUDRY Marc à LUQUET Philippe
 JEHAN Gabriel à PETITPAS Robert
 ROUPENEL Rolande à CHARPENTIER Françoise

Absents excusés : (1)

LELIEVRE Aline

Absents (5)

GAUCHER Antoine, GRASMENIL Eric, LANGLOIS Patrice, POIRIER Marcel, VAUFLEURY Gilles

Secrétaire de séance : LUQUET Philippe

Points en plus : acceptés à l'unanimité des membres présents

- Nomination d'un correspondant CNIL
- Nomination d'un conseiller municipal pour le PLUI

1) Remerciements Monsieur Mottais

A la demande de M. Le maire, le conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire de Mme Marguerite MOTTAIS décédée récemment. Ensuite M. LEBOISNE nous a rappelé son engagement de longue date (21 ans) au sein de la commune et du conseil municipal.

2) Approbation du compte rendu du 12 septembre 2016 :

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

3) Harmonisation des compétences dans le cadre de la fusion communauté de commune

Lecture de l'annexe 1 est faite par le maire : compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Le maire répond aux questions posées.

Délibération du conseil municipal

Le conseil, après en avoir délibéré :

ADOpte à l'unanimité l'harmonisation des compétences dans le cadre de la fusion de la nouvelle communauté de communes.

La nomination d'un conseiller communautaire est reportée après publication de l'arrêté préfectoral qui fixera le nombre et la répartition des sièges.

4) SIAEP RAPPORTS ANNUELS 2015

Le rapport a été présenté dans ses grandes lignes par M. DESLOGES ET Mme PARIS. Pour l'essentiel la qualité de l'eau est bonne et les tarifs restent inchangés.

Délibération du conseil municipal

Le conseil, après en avoir délibéré :

ADOpte à l'unanimité les rapports annuels du SIAEP pour l'année 2015.

5) Convention ADS Syndicat mixte de la Baie du Mont Saint-Michel

La convention passée au nom de la commune de Buais a dû être révisée au nom de Buais-les-Monts.

Délibération du conseil municipal

Après en avoir délibéré le conseil :

ADOpte à l'unanimité la convention

AUTORISE le maire à signer la convention présentée.

6) Mise à jour du tarif de la location de la SONO

Nécessité de réviser l'ancienne délibération qui était au nom de Buais afin de la transférer au de Buais-les-Monts.

Délibération du conseil municipal

Après en avoir délibéré le conseil :

DÉCIDE le maintien du tarif de location à 15€ (euros)

ADOpte à l'unanimité le transfert.

7) Redéfinition « indice » et horaire du contrat de Michèle MICHALET et donner pouvoir au maire pour les documents en lien avec la création de poste (URSSAF, etc..).

M. le maire propose de passer son indice brut de 374 à 386. Il propose également un travail hebdomadaire de 16 heures au lieu de 15 initialement prévu, afin de permettre à Michèle MICHALET de participer aux séances du conseil municipal et d'effectuer une permanence une fois par mois le samedi matin en alternance avec les trois adjoints de Buais.

Le nouveau contrat prendra effet au 1^{er} novembre 2016 pour une durée de six mois.

Délibération du conseil municipal

Après en avoir délibéré le conseil :

DÉCIDE à l'unanimité l'adoption de ces propositions

AUTORISE le maire à organiser et signer tous les documents s'y rapportant.

8) Suppression du poste de rédacteur à temps non complet

Le Comité Technique sollicité a rendu un avis favorable à la suppression du poste de rédacteur à temps non complet occupé par Mme LENEVEU Aline.

Délibération du conseil municipal

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité :

ADOpte la suppression de ce poste.

9) Nomination commissaire enquêteur des affaires CHOLLOIS à Buais et HANTRAIS à Saint Symphorien des Monts

Après consultation du site du tribunal administratif M. le maire propose de nommer M. GOHARD Daniel commissaire enquêteur pour l'enquête sur les deux chemins ruraux qui devrait avoir lieu en novembre 2016.

Délibération du conseil municipal

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité :

ACCEPTe la nomination de M. GOHARD Daniel comme commissaire enquêteur.

10) Contrat de territoire travaux école : rapporteur Eric Courteille

M. le maire informe le conseil de l'avis favorable pour la subvention des travaux des bâtiments de l'école. Le calendrier serait le suivant :

Phase n°1 2016 choix du maître d'œuvre

Phase n°2 2017 appels d'offres

Phase n°3 2018 réalisation des travaux

Le conseil après en avoir délibéré :

DÉCIDE à l'unanimité d'entamer la phase n°1.

11) Travaux isolation du presbytère : rapporteur Joël Lemoussu

Une visite technique des logements du presbytère a été effectuée par M. LEMOUSSU. Il a été constaté une nouvelle fois la nécessité de revoir l'isolation des deux logements. Un bilan énergétique avait été fait par Manche Énergie qui allait dans le même sens. Par contre nous avons reçu un retour positif des locataires concernant l'isolation du sous-sol réalisée par la commune.

Le conseil conscient de la nécessité des travaux à réaliser demande à la commission Patrimoine et travaux de mettre ce dossier à l'étude.

12) Information terrain mairie, révision devis Créa'environnement : rapporteur Eric Courteille

La commune ne recevra pas les subventions escomptées de l'agence de l'eau Seine-Normandie comme prévu pour l'aménagement du terrain derrière la mairie, notre projet n'ayant pas été retenu.

Pour ce projet plusieurs entreprises avaient été contactées pour faire des devis, seul deux ont renvoyé un devis complet : Créa'environnement de Saint Symphorien des Monts et BERNARD Eric de Parigny.

Vu la perte des subventions le projet doit être revu. La commission environnement va se réunir le lundi 7 novembre 2016 pour étudier le dossier.

13) Point info travaux voirie et marchés à tranches fermes : rapporteur Jean-Claude Paris

Travaux route de Landivy les eaux usées et pluviales sont terminés. L'eau potable est actuellement en cours puis un bicouche sera mis en place. Les installations des candélabres et des réseaux secs devraient commencer en janvier 2017 ainsi que les bordures de trottoir.

14) Sainte-Barbe à Saint Symphorien des Monts

Nous attendons environ 150 personnes pour la Sainte-Barbe qui aura lieu à Saint Symphorien des Monts cette année. M. LEBOISNE sollicite l'aide de quelques conseillers pour le service ainsi que pour assurer la sécurité de circulation lors de la traversée de la route.

15) Classement des zones humides : rapporteur Eric Courteille

Dans le cadre du classement des zones humides, une commission doit être créée Madame PARIS Solange, Messieurs PARIS Jean-Claude et GUERIN Ludovic se sont proposés. Cette commission doit inclure des administrés n'appartenant pas au conseil municipal, une liste de personnes a été établie celles-ci vont être sollicitées prochainement.

16) Problèmes réception « SFR »

Depuis quelques mois des abonnés SFR ont constaté une grosse perte de réception, voire plus aucune réception du tout (TV, mobile...) et nous ont alerté. IL s'avère que SFR a désactivé le 29 juin 2016 son antenne installée sur le château d'eau de Buais.

La municipalité n'a pas été informée par SFR de cette intervention.

La municipalité n'a pas compétence sur ce domaine.

17) Courrier de Monsieur Lebigot : rapporteur Eric Courteille

M. le maire a fait lecture de la lettre reçue de M. LEBIGOT proposant à la municipalité la vente de l'ensemble de son bien immobilier à Buais.

18) Portail du cimetière de Buais devis SMIO

Des devis avaient été demandés à l'entreprise SMIO pour la réfection des six portails du cimetière de Buais. Le conseil estime le portail principal prioritaire toutefois, si les finances le permettent, refaire l'ensemble des portails simultanément serait préférable.

19) Dégrileur statique

Lors de l'entretien de la station d'épuration de Buais, le nettoyage du panier dégrilleur est fastidieux et pénible. Une autre solution technique existe en ayant recours à un dégrilleur statique comme installé dans plusieurs stations d'épuration voisines (Savigny le Vieux, Notre Dame du Touchet, Lapenty...). Nous avons fait venir l'entreprise Boutet pour une étude de faisabilité. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Points en plus : acceptés

Nomination d'un correspondant CNIL

Désignation de Monsieur LUQUET Philippe comme correspondant avec la CNIL.

Nomination d'un conseiller municipal pour le PLUI

A la demande de la communauté de communes de Saint Hilaire du Harcouët, le conseil doit choisir un conseiller municipal en plus des maires afin participer aux réunions de PLUI et agenda 21.

Désignation de Madame PARIS Solange comme conseillère auprès du PLUI et de l'Agenda 21.

20) Questions diverses

1. Madame BOISHY questionne sur le suivi de la procédure Reprise de Concession suite aux visites de la Toussaint.

Il a été décidé de réunir la commission cimetièrè pour Buais le 9 novembre 2016 à 14heures et Monsieur LEMOUSSU se charge du cimetièrè de Saint Symphorien des Monts.

2. M. le maire informe le conseil que les primaires de **la droite et du centre** vont se dérouler à la mairie de Buais, les partis concernés s'occupant de l'organisation.

3. Une journée technique des méthodes alternatives aux interventions phytosanitaires a été organisée par Fredon de Basse Normandie le 27 septembre 2016 à Alençon. Personne n'a pu s'y rendre, nous espérons pouvoir assister à la prochaine session. Madame PARIS Solange s'en est inquiétée.

4. Madame Charpentier nous informe que beaucoup de matériel pédagogique est encore dans les locaux, dont certains s'abîment à cause de l'humidité, à l'école de Buais.

Madame GUERIN intervient pour signaler que le président de l'OGEC de Saint Martin de Landelles intéressé, est passé récemment et nous attendons un retour de sa part.

Il a été décidé de faire un inventaire de tout le matériel restant ensuite.

Mesdames CHARPENTIER Françoise, GUERIN Maryline, PARIS Solange et Monsieur LUQUET Philippe se sont proposés pour réaliser cet inventaire.

Fin de la réunion à 22 heures 48